

## COMPTE-RENDU DE RÉUNION DE LA COMMISSION SÉCURITÉ CIVILE

- MARDI 22 NOVEMBRE 2016 -

### INTRODUCTION

La commission s'est réunie dans les locaux du CEZOC, 62 boulevard Icare, 13010 Marseille.

Le COZ est installé dans ces locaux rénovés, depuis quelques jours à peine, déménageant de Valabre.

Pour la commission SC du CSM ainsi que la direction de Météo-France du CMIR d'Aix, dans l'optique d'une rencontre dédiée principalement à la problématique des « feux de forêts », c'était l'occasion de venir visiter ces nouveaux locaux. En effet, le COZ accueillera les prévisionnistes FdF de Météo-France lors de la campagne estivale 2017.

### ORDRE DU JOUR

- 1) *Accueil, approbation ODJ* 15 mn / 13h30-13h45
- 2) *Visite du CEZOC* 20 mn / 13h45-14h05
- 3) *Les activités du COZ en relation avec Météo-France ; retour sur les épisodes méditerranéens et cévenols ; l'implication partagée de la préoccupation sur deux centres de prévision couvrant la zone Sud → Lt-Col. J.J. BOZABALIAN ou remplaçant.* 45 mn / 14h05-14h50
- 4) *Feux de forêt :*
  - a. *☉ M. Philippe MICHAUT : Campagne FdF 2016 : Introduction* 10 mn / 14h50-15h00
  - b. *☉ Mme Florence VAYSSE : Forte activité en ZDFS* 30 mn / 15h00-15h30
- 5) *Point sur les vœux de la commission :* 30 mn / 15h30-16h00
  - a. *Point sur le vœu 2016 ☉ « Fourniture d'informations accompagnant la vigilance pour une meilleure localisation des impacts potentiels » → M. Patrick CHASSAGNEUX*
  - b. *Vœu 2017*
- 6) *Le point sur le fonctionnement du CSM → M. Dominique ANDRÉ : réflexion globale sur le fonctionnement du CSM, préparation de la réunion informelle des présidents des commissions* 30 mn / 16h00-16h30
- 7) *Questions diverses* 30 mn / 16h30-17h00

- a. *Anticipation des phénomènes remarquables : le point sur la production de MF des produits d'anticipation des événements remarquables à 7 jours d'échéance et évolutions* → M. Jean-Marc POULET
- b. *Futur COP (Contrat d'Objectif et de Performance) de Météo-France* → M. Patrick CHASSAGNEUX
- c. *Propositions de sujets pour la session de printemps 2017*
- d. *Date et lieu de la prochaine réunion*
- e. *Agenda pour la commission SC*

**PARTICIPANTS**

Sont présents au CEZOC Marseille :

Nom	Organisme/Ministère	Fonction
M. François PRADON	EMIZ-S	Chef EMIZ
Mme Christine SALUDAS	EMIZ-S	Chef adjoint EMIZ
M. Jean-Jacques BOZABALIAN	EMIZ-S	
Mme Faouzia FÉKIRI	DGSCGC	Chef du BAGER/Présidente de la commission SC du CSM
M. Dominique ANDRÉ	Météo-France/DSM/DA	Secrétaire permanent du CSM
Mme Christine MENGUS	DGSCGC	Chargée de mission risques clim.
M. Patrice LINARD	CPAO/COGIC	
Mme Catherine CALMET	Météo-France/D2I/MI	Chargée de mission
M. Patrick CHASSAGNEUX	Météo-France / D2I/MI	Correspondant MF de la CSM
Mme Françoise MARCHE	MF/CMIRSE/D	Directrice de région
M. Philippe MICHAUT	DGSCGC	
Mme Catherine GUÉNON	AFPCN	
Mme Florence VAYSSE	MF/DISE/EC	Responsable FdF SE
M. Jean-Luc MARINO	MF/DIRSE/PREVI/D	Responsable service Prévi/SE
M. Jean-Marc POULET	MF/DIROP/PREVI	Secrétaire de la commission SC

Par visioconférence à Bordeaux, dans les locaux du COZ de l'EMIZ-SO :

M. BART	EMIZ-SO	Chef du COZ
---------	---------	-------------

Par visioconférence à St Mandé, dans les locaux de Météo-France :

Mme Danièle BAZIN	IFFO-RME	Vice-présidente de l'IFFO-RME
-------------------	----------	-------------------------------

Sont excusés :

M. Jean-Marc DOLMIÈRE	MEDDE/SCHAPI	Adjoint opérationnel au Directeur
M. Dominique ARGENSON	MEDDE/SCHAPI	
Mme Laurine GÉLY	IFFO-RME	Chargée de projet
M. Pierre DUMONTET	MEDDE/CMVOA/SDSIE	Chef du CMVOA
M. Bruno DENAVE	EMIZ-SO	
M. Patrick BAUTHÉAC	EMIZ	Chef EMIZ
M. René JOURDAN	MF//DIRSE/DA	
M. Arnaud ANSELLE	EMIZ-SE	Préfecture ZDS SE/ Chef de division OGDC
M. Stéphane SADAK	EMIZ-SE	
M. Didier REBOUX	Météo-France/ENM	DA de L'ENM

## COMPTE RENDU DE SÉANCE

Mme FÉKIRI ouvre la séance vers 14h, en remerciant chaleureusement l'EMIZ-Sud de nous accueillir dans les locaux du COZ ; un tour de table des participants est fait.

La réunion débute avec la validation/modification de l'ordre du jour : pour des raisons pratiques de mise en place de la réunion engendrant un petit retard, la visite a été déplacée en fin de réunion.

Visioconférences :

- Initialement prévue, la visioconférence avec la Zone de défense Nord n'a pu s'effectuer.
- Mise en place de la visioconférence avec l'EMIZSO à Bordeaux.
- La visioconférence mise en place à St Mandé sera perturbée par de nombreuses déconnexions, souvent inaudible, et la transmission des présentations difficile. Mme BAZIN, qui s'est déplacée à St Mandé, la quittera en cours de séance.

### Point 3 :

#### « **ACTIVITÉS ET RELATIONS COZ/MÉTÉO-FRANCE** »

Par M. Jean-Luc MARINO pour MF, et M. Jean-Jacques BOZABALIAN pour le CEZOC

M. MARINO fait un résumé des épisodes méditerranéens de pluies intenses ; il rappelle que les seuils météorologiques de prise en compte, sont des phénomènes météorologiques engendrant des précipitations supérieures à 150 mm en 24 h sur des surfaces notables, et/ou des intensités horaires de précipitations de l'ordre de 40 à 100 mm sur de petites surfaces.

De manière générale, ces systèmes perturbés sont la conséquence du soulèvement d'une masse d'air chaude et humide (en provenance de la mer), et plus particulièrement au-dessus d'un dôme d'air froid et plus sec d'origine continentale.

Les départements du Gard et de l'Ardèche sont les plus touchés, de par la présence du relief des Cévennes sur lequel vient buter directement l'air instable provenant de la mer.

Puis M. BOZABALIAN, de manière générale, fait un retour sur le travail effectué par le COZ dans ces situations. Pour l'année 2016, on a relevé 79 alertes ou vigilances oranges météorologiques concernant la ZDFS.

Sur le plan prévention, préparation et armement à moyen terme d'abord : il s'agit de préparer la saison propice à l'occurrence de ces phénomènes météorologiques, de tirer les conséquences des expériences passées, de corriger le cas échéant. Tout cela avec une prise en compte des différentes échelles et niveaux d'intervention : local et départementale, régionale, zonale. Adaptation et concertation s'avèrent nécessaires pour répondre aux besoins du nouveau périmètre zonal, s'appuyant sur deux centres météorologiques régionaux situés à Aix et Bordeaux.

À ce propos, le COZ souhaite plus que jamais être averti le plus tôt possible d'un événement météorologique notable, afin d'anticiper au mieux. Le COZ est en train de renouveler ses dispositions spécifiques ORSEC inondations.

Il signale aussi que pour ce qui concerne l'information de la population, d'autres entités que Météo-France publient des vigilances météorologiques qui se basent aussi sur un code de couleur, mais qui donnent des informations différentes, et brouillent par là un message se devant d'être le plus clair possible pour susciter les bons comportements.

Outre les alertes météorologiques, le COZ gère tous les autres risques, notamment le risque NRBC.

Par ailleurs, on peut noter que si le regroupement des zones engendre un élargissement spatial avec plus de départements à couvrir, il amène également une aide appréciable par la mutualisation des moyens.

Mme FÉKIRI retient particulièrement l'importance de la prévention, de la sensibilisation et de l'information à l'endroit de la population confrontée à des phénomènes d'inondation à cinétique rapide : il convient de rappeler les bons comportements, et inversement, bannir les mauvais. Concernant l'utilisation des informations relayées par les réseaux sociaux par exemple, s'il ne faut pas les occulter, il convient de se fier, au premier chef, aux informations institutionnelles validées par les autorités préfectorales.

À la question de M. ANDRÉ s'il existe une veille particulière et exhaustive des informations émanant des réseaux sociaux, M. BOZABALIAN répond par l'affirmative.

Mme FÉKIRI précise qu'une telle veille est très consommatrice en moyens humains. Pour rendre l'information crédible, il est nécessaire de rendre la communication officielle parfaitement lisible.

M. PRADON témoigne aussi du fait de l'impatience du monde politique qui souhaite aller aussi vite que l'information diffusée sur les réseaux sociaux, et qui n'hésite pas à sauter des niveaux, engendrant parfois une certaine cacophonie.

Mme CALMET précise que Météo-France a mis en place une communication sur Twitter.

Mme MENGUS pose la question de l'utilisation des systèmes d'information géo-référencés (SIG) par le COZ. M. BOZABALIAN précise que le COZ les utilise depuis longtemps à travers l'application SYNAPSES ; que « Sigiste » devient un métier à part entière.

Toutefois, par expérience, les SIGs ne remplacent pas la connaissance sur le terrain.

Mme SALUDAS fait la remarque que le COZ a initié un travail de planification sur un SIG qui s'est avéré très efficace lors des événements de juin 2010. Cependant, en se basant sur les ressources humaines du seul COZ, il s'avère difficile de maintenir tous les référentiels de ce SIG à jour. M. BOZABALIAN précise que le SIG est très performant comme outil de gestion, moins adapté pour la communication. M. PRADON, à la lumière de son témoignage personnel en visite à New-York, signale qu'un SIG dynamique comme celui utilisé par les États-Unis d'Amérique, demande des ressources et effectifs à l'échelle de ce pays.

**Point 4 :****« FEUX DE FORÊT SAISON 2016 »**

Par M. Philippe MICHAUT et Mme Florence VAYSSE

M. MICHAUT établit un bilan rapide de la saison 2016 pour ce qui concerne les feux de forêt.

La superficie touchée dans les départements méditerranéens durant l'été (10 400 ha) n'avait pas été aussi élevée depuis 2005. Ce total reste cependant très éloigné du bilan atteint durant la saison 2003 qui demeure une référence en la matière.

Toutefois, de manière générale, outre une forte mobilisation des moyens d'intervention déclenchés à titre préventif sur la base des analyses produites par la cellule météorologique mise en place au COZ, cette saison 2016 présente quelques particularités :

- Un contexte « aggravant » du fait d'une mobilisation importante des effectifs accaparés ailleurs sur fond de terrorisme, et de l'attentat de Nice en particulier, mais également en raison de la suspension de l'activité des avions bombardiers d'eau CL415 durant la première moitié du mois d'août (suite à l'avarie technique subie par l'un des appareils).
- Un début de saison des feux particulièrement précoce (premiers feux importants à la mi-juin).
- Une période de fin d'été (septembre) très chaude et sèche, tardive (le nombre de secteurs classés en risques très sévères a été élevé jusqu'à la mi-septembre).

Mme VAYSSE fait un bilan plus détaillé de la saison, pour la « grande » zone sud.

On note que la méthode s'améliore d'année en année ; les limites de la méthode « canadienne » sont largement atténuées par l'apport de la méthode « Sud-Est » qui comprend une analyse du déficit en eau par zones et une prévision météorologique qui va s'améliorant.

L'armement en hommes pour Météo-France est de deux personnes pour l'année (préparation de la saison), et de quatre personnes en saison pour gérer l'opérationnel. L'indice FdF est calculé automatiquement pour chaque zone, et quotidiennement ; il est itératif et donc dépend de l'indice calculé la veille.

Plus précisément, la saison a été marquée par un remarquable manque de précipitations, une chaleur au-dessus des normales de saison, un fort vent, tout cela engendrant une très longue durée d'activité avec seulement 4 journées classées en « activité faible ». 2016 restera dans les mémoires comme une année marquée par une forte activité autant par sa durée que son intensité. Les 10 et 11 août sont en point d'orgue, avec des vents violents.

En conclusion Madame FÉKIRI insiste sur l'utilité et la qualité accrue de l'apport de Météo France pour la mise en œuvre du dispositif feux de forêts et sur la nécessité de maintenir une expertise spécifique en zone Sud.

**Point 5 :****« LES VŒUX DE LA COMMISSION »**

Par M. Patrick CHASSAGNEUX

Rappel :

**Vœu 2016 : Fourniture d'informations météorologiques accompagnant la vigilance pour une meilleure localisation des impacts potentiels.**

Les tests effectués au printemps dernier, intégrant les couches des produits météorologiques aux systèmes SIG de la Sécurité civile (SYNAPSES) et du CMVOA (OGERIC) ont été concluants. Le passage en opérationnel pourrait être envisagé en 2017.

Pour 2017, il convient par conséquent de définir un vœu.

M. PRADON, pour la ZDFS, et en rapport à la discontinuité existant dans l'élaboration des cartes FdF pour le SE d'une part (AIX pour les zones PACA/Corse, Midi-Pyrénées), le SO d'autre part (BORDEAUX pour la zone Aquitaine), souhaiterait une information unique et globale sur la zone. M. MICHAUT répond que la méthode de calcul dépend des stations, et celle utilisée par Aix ne correspond pas à celle utilisée par Bordeaux, région sur laquelle il n'existe pas de réseau comme celui disponible dans le SE, et permettant le calcul des indices.

Mme GUENON oriente la discussion vers le problème de l'amélioration de la communication, et notamment par le biais des réseaux sociaux. Il y a du terrain à conquérir dans ce domaine : communication, information, apprentissage, formation.

Mme FÉKIRI souhaite que la réflexion se poursuive, mûrisse, et se développe hors réunion ; sur l'utilisation des données météorologiques vers les réseaux sociaux, en vue d'établir le vœu 2017.

**Point 6 :****« FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS DU CSM »**

Par M. Dominique ANDRÉ

Comme il a déjà été discuté en préparation de cette réunion, par courriel notamment, il paraît judicieux d'initier une réflexion globale sur le fonctionnement du CMS.

Aujourd'hui le CSM n'est plus adapté dans ses textes, ainsi que cela a été pointé en assemblée plénière, mais il a montré l'intérêt de son activité et M. ANDRÉ réaffirme l'importance que Météo-France attache à cette instance.

Il a été prévu que lors de la prochaine commission des présidents, soit réservé un temps de discussion sur le fonctionnement général du CSM.

M. LÉON (président de la commission aéronautique de transport) a proposé de tenir prochainement une réunion informelle entre tous les présidents pour commencer dès à présent à réfléchir à ce sujet, ou si cela se révèle difficile à organiser, à minima d'échanger par mails et documents électroniques.

Plus particulièrement pour ce qui concerne cette commission, on constate une tendance à la désaffection des représentants des entités hors DGSCGC et zones de défense. En particulier, les élus n'y sont pas du tout représentés, de même que l'échelon départemental de l'État. La société civile au travers notamment des associations y est très peu représentée. Il conviendrait de faire « revenir » des partenaires en élargissant éventuellement le périmètre d'action de la commission.

Et au-delà de cette commission elle-même, c'est aussi un problème plus général concernant une bonne partie des onze commissions, dont certaines demeurent très peu actives, d'où l'opportunité d'en fusionner certaines dont les objectifs sont proches.

Pour la commission Sécurité civile, il pourrait être judicieux d'y incorporer la commission TRANSPORT, dont la thématique est finalement assez proche de celle de la SC. Elle ne semble pas s'y opposer d'ailleurs.

Aussi, il est proposé de réunir les deux « anciennes » commissions pour notre prochain rendez-vous, de faire réunion commune, et ainsi de voir si la fusion est possible.

Mme FÉKIRI approuve cette proposition, en parlant d'un échange « gagnant/gagnant ».

M. PRADON signale que le CEZOC intègre lui aussi la notion de transport, et cela est opportun.

M. ANDRÉ poursuit en proposant de renforcer la communication entre les commissions, et la création d'un site internet dédié pourrait dynamiser ces échanges.

Une rencontre des présidents des commissions est en cours de programmation, pour le mois de janvier.

## Point 7 :

### « QUESTIONS DIVERSES »

- ✓ Futur COP (Contrat d'Objectif et de Performance 2017-2021) de Météo-France : M. Patrick CHASSAGNEUX revient sur ce point pour informer la Commission : le Conseil d'administration de MF a en effet voté en décembre son COP pour la période 2017-2021. Différent, allégé, il présente quatre axes majeurs :
  - Une orientation marquée vers les différents « clients » ;
  - Faire progresser la connaissance des risques météorologiques (vers une vigilance infra-départementale) ;
  - Maintenir la recherche fondamentale au meilleur niveau, ainsi que les infrastructures (Réseau de radars, etc.) ;
  - Mobiliser les leviers d'efficacité permis par les évolutions scientifiques (faire mieux, sans augmentation de personnel).



- ✓ Anticipation des phénomènes remarquables :  
Point non abordé par faute de temps. Il s'agissait simplement de faire le point : fin de la phase de test et passage en opérationnel, validation. Intégration des phénomènes météorologiques « Vagues-submersion », « Canicule », « Grand froid ».
- ✓ Date/Lieu de la prochaine réunion CSM/SC : **à déterminer ; cela dépendra notamment des résultats de la refonte des commissions décidée lors de la réunion des présidents.**
- ✓ Propositions de présentations pour la prochaine réunion : En attente de propositions.  
L'intégration de la commission transport à titre provisoire dans la commission SC pourrait être le prétexte de faire une présentation rapide et concise de chaque entité représentée, ainsi que des attentes de ses représentants.
- ✓ AGENDA :
  - 19 janvier 2017 : réunion préparatrice des présidents des commissions
  - 9 mars 2017, ou à défaut le 23 : réunion des présidents des commissions
  - Assemblée plénière du CSM et colloque : 19 mai 2017

\*\*\*\*